Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260914-S04-BC-152-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2026
Mise en ligne le 17/09/2026

CHARTE AGGLOMÉRATION AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

La Communauté d'Agglomération de Laval Agglomération représentée par son président Florian BERCAULT

Le collectif Greffes+ représenté par ses membres locaux:

- **L'association Vaincre la mucoviscidose,** représentée par Bernard Techer, son Président
- **L'association Don May Greffe** , représentée par Anne Lacourt, sa Présidente
- **L'association France Rein,** représentée par Anne HIEGEL, sa Présidente

Les associations partenaires :

- **L'association France ADOT53,** représentée par Jean-Marie Plourdeau, son Président

Conviennent d'un commun accord de signer cette charte.

Préambule :

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations et de l'Agence de la biomédecine (ministère de la Santé), le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé à ses proches, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir ambassadeur du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national permettant de sauver des milliers de vies chaque année.

Objectifs de la charte :

Pour atteindre ces objectifs, Laval Agglomération se propose de devenir "Agglomération ambassadrice du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+ en favorisant l'installation, à l'entrée de chacune de ses 34 communes (ou sur leurs principaux axes de circulation), un panneau comprenant un ruban vert et la mention « Territoire ambassadeur du don d'organes » ou « Ville ambassadrice du don d'organes » ou « Village ambassadeur du don d'organes ».

Laval Agglomération s'engage à communiquer largement pour sensibiliser son personnel, élus et visiteurs.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de la mobilisation en faveur du don d'organes et de la greffe, les actions suivantes, coordonnées par le Contrat Local de Santé, pourront être proposées :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) ou lors de conférences santé territoriales
- Favoriser les interventions des associations ou de la coordination hospitalière lors d'évènements dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public
- Diffuser via les canaux de communication de Laval Agglomération et municipaux, pour les communes volontaires, des informations sur l'importance d'aborder le sujet du don d'organes avec ses proches ainsi que l'application don d'organes pour téléphones portables

Le Collectif Greffes+ s'engage, selon ses possibilités, à apporter l'aide nécessaire à la réalisation de ces actions avec notamment la mise à disposition d'outils de communication et de bénévoles.

Fait à Laval le…….

La Présidente de France Rein	**La Présidente de Don May Greffe**	**Le Président de Vaincre la Mucoviscidose Mayenne**
Anne HIEGEL	**Anne Lacourt**	**Bernard Techer**
Le Président de France ADOT 53	**Le Président de Laval Agglomération**	
Jean-Marie Plourdeau	**Florian BERCAULT**	